



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 10 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL

Absents excusés : Monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER
Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
Monsieur LÉPORTIER, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-041 TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE RENTREE 2023/2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Tarifs cantine : Le marché de restauration scolaire a été renouvelé l'an passé par un marché groupé réunissant 8 communes de Coeur de Nacre, permettant ainsi de bénéficier de prestations de meilleure qualité. Cependant, face à l'évolution mondiale des prix des denrées mais aussi de l'énergie, du coût de la main d'oeuvre, le prix de revient de la prestation de restauration scolaire ne cesse d'augmenter.

Afin de faire face à ces évolutions, il est donc proposé que le tarif cantine augmente d'environ 5%, soit +0,20€ pour les élémentaires et les maternelles.

	Tarifs 2022/2023	Tarifs 2023/2024
Repas du midi	Par repas enfant maternelle : 4,70 €	Par repas enfant maternelle : 4,90€
	Par repas enfant primaire : 4,80 €	Par repas enfant primaire : 5,00€

Le quotient familial s'appliquera sur ce nouveau tarif.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,
- **VOTE** favorablement les tarifs relatifs à la restauration scolaire pour l'année 2023/2024.

VOTE : POUR : 17

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

